

Bulletin d' inscription pour le stage intensif de médiumnité 2019

Nombre d'inscription limité pour garder la qualité, réservation selon ordre d'arrivée.

Merci de lire toutes les modalités générales (p. 2), ainsi que les modalités particulières à la semaine intensive (document 1 de présentation et p. 1).

Merci de cocher et remplir toutes les cases nécessaires ci-dessous.

OUI Je m'inscris au stage résidentiel de médiumnité qui a lieu du : **lundi 12 août 13h30 au samedi 17 août à 11h.**

LA CHAMBRE

Vous aurez une chambre à deux lits, avec WC, lavabo et douche.

OUI Je souhaite une chambre commune, en pension complète, CHF 1300.-.

Je souhaite partager ma chambre avec (nom, prénom) de la personne :

NON Je ne dors pas sur place, mais serais présent-e à toutes les activités du groupe. Le coût (avec déjeuners, pauses, dîners et cours) sans les nuitées : CHF 1100.-.

LES REPAS

Ils sont végétariens = sans viande, ni poisson, ni crustacé, eau sur table. (sans alcool, autres boissons à votre charge)

Merci d' indiquer si vous avez un régime : SANS gluten SANS aucune protéine de lait.

Pour un autre régime médical, à voir selon les possibilités de l'hôtel, me contacter.

Aucun régime ou changement de nourriture, par goût personnel ne pourra être pris en considération.

LA ROUTE

OUI Je souhaite être informé(e) d'un covoiturage (au bon vouloir des participants et à votre charge).

OUI J'ai places dans ma voiture. Participation aux frais de route: NON OUI Au bon ♥!

NON Je me débrouille par moi-même.

Autres

OUI NON J'ai déjà suivi un/des cours de médiumnité, psychique et contact.

OUI NON Je connais et pratique la méditation ENTOUREZ : je connais seulement, je pratique un peu / régulièrement).

OUI Je verse lors de mon inscription, si avant le 15 juin, la somme minimale de CHF 500.- (non remboursable) correspondante aux frais d'inscription et gestion. Si ce délai est échu, je verse la totalité du coût du stage. **Aucune inscription n'est prise en compte sans le paiement minimal de l'acompte, qui doit se faire en même temps que l'envoi de votre bulletin d'inscription manuscrit.** Cette somme sera déduite du montant total de CHF 1300.-. ou de CHF 1100.-.

Le solde devra être versé au plus tard le 15 juin, sans quoi vous perdez votre réservation et le montant déjà versé. Passé ce délai l'entier de la somme doit être versé et aucun remboursement total ou partiel ne peut être demandé, même avec certificat médical. **Veillez à contracter une assurance annulation, sans quoi vous perdez la totalité de votre paiement.**

Paiement : IBAN CH21 8012 9000 0418 9198 9 Banque Raiffeisen Moléson à 1680 Romont FR CH

En cas de non-respect de tous arrangements convenus, ce sont les modalités de base qui sont applicables.

A retourner à : Moniq Clerc, Ch. de Bipra 10, 1699 Porsel, Fr, CH

Ecrire lisiblement en lettres d'imprimerie merci pour mes yeux et n'oubliez pas d'en faire une copie!

Votre signature signifie que vous avez pris connaissance, acceptez toutes les modalités et vous vous engagez à les respecter.

Nom: Prénom:

Rue et n°:

NP: Lieu: Pays :

Tél.: Cellulaire :

Mail:

Date de naissance:

Lieu et date: Signature:

Modalités générales pour toutes les activités

- ♥ Chaque personne est responsable de ses actes en lien avec les activités proposées. Par conséquent, chaque personne s'engage à ne pas divulguer les informations échangées. Surtout celles qui pourraient porter atteinte à toutes personnes, tant durant les activités qu'après celles-ci.
- ♥ La formatrice ne peut être tenue responsable en cas de problèmes causés à un tiers ou par une attitude non respectueuse de ce qui est transmis, et/ou organisé, et qui pourraient donner suite à des poursuites, ainsi qu'en cas d'utilisation abusive par d'autres personnes des références personnelles et/ou de l'enseignement.
- ♥ Toutes les références personnelles appartiennent à la Voix de l'Âme et ne peuvent être utilisées dans un autre cadre, ni par une autre personne.
- ♥ La formatrice se réserve le droit de refuser une demande si celle-ci ne correspond pas aux critères voulus, ainsi que de renvoyer les personnes qui ne respecteraient pas les règles établies ou dont le comportement n'est pas respectueux. Dans ce cas, le remboursement éventuel se ferait alors au prorata pour les cours annuels. Aucun remboursement pour les week-ends et pour les semaines. L'acompte d'inscription n'est pas remboursable concernant tous les cours. Pour les séances privées, publiques, les conférences, si celles-ci ont eu lieu, elles ne sont pas remboursables, même partiellement.
- ♥ Avoir 21 ans révolus, pour les cours et séances. Les enfants, les adolescents doivent être accompagnés d'un parent pour les séances publiques et privées.
- ♥ Ne pas avoir de troubles importants et invalidants, nécessitant des soins médicaux lourds, qu'ils soient physiques et/ou psychiques. En cas de doutes, consultez votre médecin avant votre inscription. Car après, les cours sont dus en totalité, aucun remboursement possible, même avec certificat médical.
- ♥ Avoir pris connaissance des modalités actuelles pour toutes les activités. Avoir rempli, signé et renvoyé le formulaire d'inscription que vous recevrez suite à votre demande.
- ♥ En même temps que votre inscription, il est demandé de verser soit un acompte (en fonction de l'activité choisie), soit la totalité du prix. Sans le versement dans le délai convenu, votre place ne pourra être réservée.
- ♥ Les cours ont lieu s'il y a suffisamment d'élèves. Si le cours est annulé, les paiements déjà effectués sont remboursés intégralement. Les séances privées annulées de notre part, sont entièrement remboursées. Des frais de rappels seront facturés pour tous rappels (CHF 50.- par rappel).
- ♥ Pour un cours égal, le lieu, et les horaires peuvent être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions, les groupes peuvent être rassemblés, ceci sans compensation, votre engagement restant valable en cas de changements de lieux et horaires.
- ♥ L'accès aux cours n'est possible que si ceux-ci sont payés.
- ♥ Pour tous les cours il est demandé de payer dans les délais indiqués. Un supplément de CHF 3.- est demandé pour les versements par BV.
- ♥ MERCI d'être présent à TOUS les cours où vous vous êtes engagés, de bien arrêter toutes les dates dès votre inscription, de respecter vos engagements est important.
- ♥ Les absences doivent être annoncées au plus vite, directement à la formatrice et de vive voix.
- ♥ Aucun cours manqué n'est remboursable, même avec un certificat médical.
- ♥ Il est possible de rattraper le(s) cours annulé(s), si vous en faites la demande de vive voix, ceci uniquement après entente commune et approbation de ma part et pour des raisons valables. Sans entente possible, ce sont les modalités de bases qui font référence. Toujours sous réserve de places disponibles dans d'autres cours (selon le cours rattrapé, un supplément peut vous être demandé). Sans place disponible, sans demande de votre part dans la semaine qui suit votre absence et passé votre année de cours, vous perdez votre possibilité de rattrapage, même s'il y a eu entente préalable.
- ♥ Les absences ne sont pas convertibles en d'autres prestations, ni en argent.
- ♥ En cas de désistement de la semaine intensive, avant le **1er mai**, seul l'acompte complet est retenu, passé cette date l'entier du prix du cours est retenu, sans aucun remboursement possible, même avec certificat médical.
- ♥ Merci de veiller à avoir une assurance annulation, avant votre inscription aux cours.
- ♥ En cas de difficultés quelles qu'elles soient, le dialogue bienveillant de vive voix et directement avec la formatrice sera favorisé.